

Somme toute AIN

DANS CETTE NOTE :

Les éléments à retenir	1
Le contexte	1
L'emploi	2
Le chômage	4

Note conjoncturelle sur l'emploi des personnes handicapées
Bilan au 30 juin 2011
Données disponibles au troisième trimestre 2011
Les éléments à retenir :

- Taux de chômage au 2^{ème} trimestre 2011 : 6,4% (-0,8 point en un an ; -0,5 point en Rhône-Alpes)
- 27 483 Demandeurs d'Emploi (cat. A, B et C) au 30.06.11 (-0,8 % en un an contre + 3,7% en région)
- 2 552 Demandeurs d'Emploi en situation de handicap hors bénéficiaires de l'AAH seule (cat. A, B et C) (+11,4% en un an contre +18,1 % en région)
- 12 777 offres d'emploi enregistrées au cours du premier semestre 2011 par Pôle Emploi (hausse de 10,2 % en un an contre 9,1 % en région)
- Taux d'emploi direct de TH en 2009 (secteur privé) : 3,5%

Le contexte départemental

Le département de l'Ain, 4^{ème} département le plus industrialisé de France, est également le premier département de la région Rhône-Alpes par le poids du secteur de l'industrie dans son effectif d'emploi total. Ses spécificités industrielles sont l'industrie agroalimentaire, la fabrication d'équipements électriques et électroniques ainsi que la plasturgie notamment dans le bassin d'Oyonnax. Compte tenu de ses spécificités industrielles, l'économie du département est particulièrement dépendante de la conjoncture économique nationale, voire internationale. Ainsi, avec la Haute-Savoie, l'Ain est le département rhônalpin qui a été le plus affecté par la crise économique de 2008. Il fait partie des départements français qui ont perdu le plus d'emplois entre le premier trimestre 2008 et le dernier trimestre 2009, notamment dans le secteur de l'industrie. La zone d'emploi d'Oyonnax, où de nombreux sous-traitants de l'industrie automobile ont licencié, figure parmi les zones d'emploi les plus touchées.

Même si l'emploi salarié privé progresse légèrement (+1,8%) au 4^{ème} trimestre 2010 par rapport à fin 2009, il n'atteint pas le niveau d'avant crise, 143 800 emplois début 2008 contre 138 850 au 4^{ème} trimestre 2010. Cette reprise de l'emploi dans l'Ain s'explique par un secteur tertiaire particulièrement dynamique conjugué à un secteur de la construction stable et à une baisse ralentit des emplois dans le secteur industriel. Contrairement à l'année précédente, le secteur de la construction affiche une diminution importante entre décembre 2009 et décembre 2010 (-4,9%). Les effectifs salariés privés dans l'industrie, très touchés par la crise, restent stables depuis fin 2009.

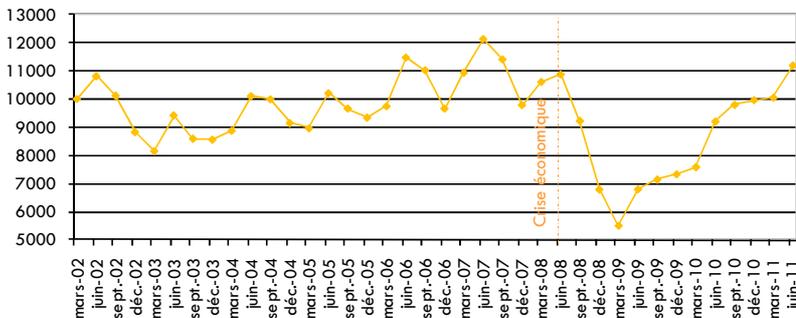
Le département de l'Ain conserve le taux de chômage le plus faible de la région (6,4%) et l'écart avec le taux régional s'est agrandi au profit du département entre juin 2008 et juin 2011. Entre juin 2010 et juin 2011, le département enregistre une diminution de 0,8% du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi, contre une augmentation de +3,7% pour la région. En revanche, sur la même période, l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap a été très importante tant dans le département qu'au niveau régional : +13,0% dans l'Ain et +18,1% au niveau de l'ensemble de la région Rhône-Alpes.

L'emploi

L'emploi salarié privé (tous publics confondus)

Le département de l'Ain, qui, entre mars 2008 et mars 2009, avait vu son nombre de contrats d'intérim diminuer de moitié (-48%), présente une forte augmentation depuis mi-2009. En effet, le nombre de contrats d'intérim en cours sur les 5 derniers jours ouvrés du mois a atteint en juin 2011 un seuil surpassant celui d'avant crise (+3%).

Graphique 1 : Évolution trimestrielle des missions d'intérim en cours dans l'Ain



Source : Pôle Emploi, indicateur fin de mois correspondant à la moyenne des missions en cours sur les cinq derniers jours ouvrés du mois. Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Entre juin 2010 et juin 2011, le nombre moyen de missions d'intérim en cours sur les cinq derniers jours ouvrés du mois a progressé de 21,7%. Les à-coups saisonniers ont été lissés par des ralentissements de progression mais aucun repli n'a été enregistré depuis mars 2009. Ainsi le pic saisonnier, habituellement observé entre mars et juin, est moins marqué cette année.

L'intérim

Bon indicateur de la conjoncture du marché du travail, l'intérim est l'une des premières variables d'ajustement entre l'offre et la demande d'emploi en période de retournement de conjoncture économique. Suivant la situation économique c'est donc le nombre de contrats d'intérim, qui, en premier lieu, augmente ou diminue.

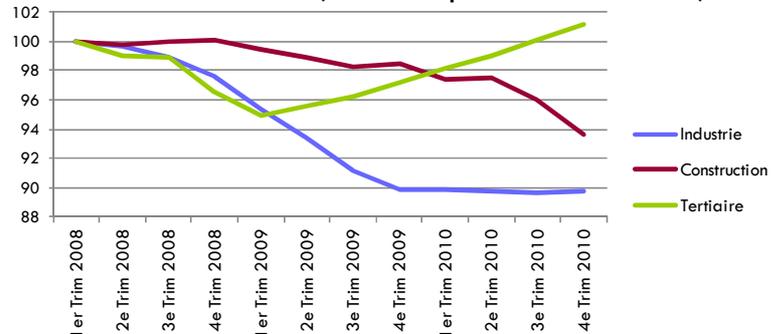
Avec une évolution trimestrielle de +0,4%, l'emploi total du département de l'Ain poursuit sa croissance. Depuis fin 2009, les effectifs sont en constante progression. L'emploi total de ce département retrouve ainsi son niveau de début 2009. Par rapport à fin décembre 2009, l'évolution est, elle aussi, positive (+1,8%) et se situe à un niveau comparable à celui de la région +1,4%.

L'emploi total de l'industrie du département reste stable depuis le quatrième trimestre 2009. L'évolution du dernier trimestre confirme cette tendance : +0,1%. L'évolution annuelle s'améliore mais reste légèrement négative (-0,1%). A noter que ce secteur a perdu près de 6 000 emplois en six ans.

Tableau 1 : Les effectifs salariés privés par secteur d'activité dans l'Ain au 31 décembre 2010

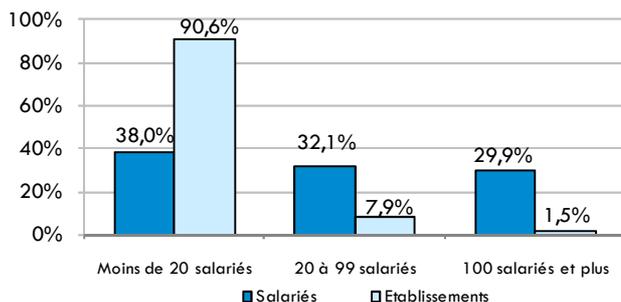
	Effectif	%	Evol. /12 mois
Agriculture	56	0,0%	ND
Industrie	43 537	31,4%	-0,1%
Construction	13 414	9,7%	-4,9%
Tertiaire	81 847	58,9%	4,1%
Total	138 850	100%	1,8%

Graphique 2 : Évolution des effectifs salariés privés par secteur d'activité dans l'Ain (base 100 depuis le 1^{er} trimestre 2008)



Source : Pôle Emploi Rhône-Alpes - Statistiques, études & prospective, Études trimestrielles, Estimations en données CVS - Champ : les salariés de tous les établissements affiliés à l'Assurance chômage. Sont exclus les emplois salariés du secteur public et ceux du secteur agricole (MSA). Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Graphique 3 : Répartition du nombre d'établissements et des effectifs salariés du secteur privé selon la taille de l'établissement dans l'Ain fin 2010



Source : Pôle Emploi, statistiques annuelles de l'emploi salarié au 31 décembre 2010 - Champ : les salariés de tous les établissements affiliés à l'Assurance chômage. Sont exclus les emplois salariés du secteur public et ceux du secteur agricole (MSA). Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

L'emploi dans la construction repart à la baisse avec une diminution de 2,5% au 31 décembre 2010. Cette dégradation est la plus marquée de la région, le secteur retrouvant un niveau d'effectifs du deuxième trimestre 2006. Sur un an, les effectifs diminuent de -4,9%.

Le tertiaire affiche encore ce trimestre une belle progression (+1,1%). Cette croissance ininterrompue depuis début 2009 porte les effectifs au plus haut depuis 2004 : 82 000 emplois. Parmi l'ensemble des départements rhônalpins, l'Ain est le département dont l'effectif d'emploi salarié dans le tertiaire a le plus augmenté avec la Drôme. Le bilan annuel est toujours positif : +4,1%.

Dans le secteur privé, la répartition du nombre d'établissement et des effectifs reflète bien la situation régionale. La plus grande partie (38,0%) des effectifs salariés sont employés par les établissements de moins de 20 salariés qui représentent 90,6% des établissements.

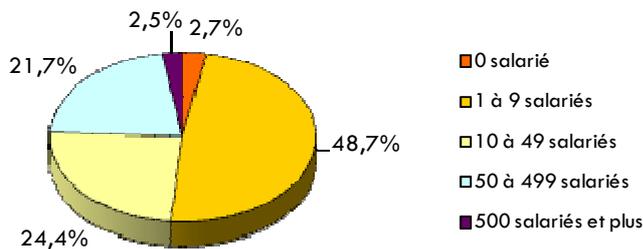
Les offres d'emploi

Tableau 2 : Les offres d'emploi enregistrées par Pôle Emploi dans l'Ain au cours du premier semestre 2011

	Nombre	%	Evol. /12 mois
Offres durables	5 595	43,8%	9,5%
Offres temporaires	5 846	45,8%	6,6%
Offres occasionnelles	1 336	10,5%	33,7%
Offres d'emploi enregistrées	12 777	100%	10,2%

Source : Pôle Emploi - OEE SIAD, premier semestre 2010 et 2011 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Graphique 4 : Les offres d'emploi selon la taille de l'établissement dans l'Ain au premier semestre 2011



Source : Pôle Emploi - OEE SIAD, premier semestre 2011 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

Après une forte diminution des offres d'emploi (-32,4%) enregistrée au premier semestre 2009, le nombre mesuré cette année affiche une augmentation de 10,2% par rapport à l'année précédente (+9,1% au niveau régional). Cette augmentation porte essentiellement sur la progression (+33,7%) des offres occasionnelles. En comparaison du premier trimestre 2008 (avant crise), le nombre total d'offres d'emploi a augmenté de 2,1%. La part des offres durables est légèrement inférieure à la moyenne régionale (43,8% contre 45,4%). Comme au niveau régional, dans la moitié des cas environ (51,4%), les offres émanent des établissements de moins de 10 salariés. Mais les grosses entreprises de l'Ain émettent en proportion davantage d'offres que sur l'ensemble du territoire rhônalpin.

Parallèlement, selon l'enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2011, le nombre de projets de recrutement pour l'année s'élève à 10 084 dans le département. Cependant, dans 47,7% des cas ces recrutements sont jugés difficiles contre 38,7% au niveau régional.

Définitions

Offres occasionnelles : contrat de moins d'un mois
Offres temporaires : contrat compris entre 1 et 6 mois
Offres durables : contrat CDI ou CDD de plus de 6 mois

L'emploi des personnes en situation de handicap

Depuis la loi du 11 février 2005, font partie des **bénéficiaires de l'obligation d'emploi** : les personnes reconnues travailleurs handicapés par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapés (CDAPH), les demandeurs en instance de reconnaissance, les pensionnés d'invalidité, les orphelins, veuves et mutilés de guerre, les titulaires d'une rente AT-MP, les allocataires adultes handicapés et les titulaires d'une carte d'invalidité (article L. 5212-13 du code du travail).

Dans les tableaux suivants, le terme « handicapé » renvoie aux personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

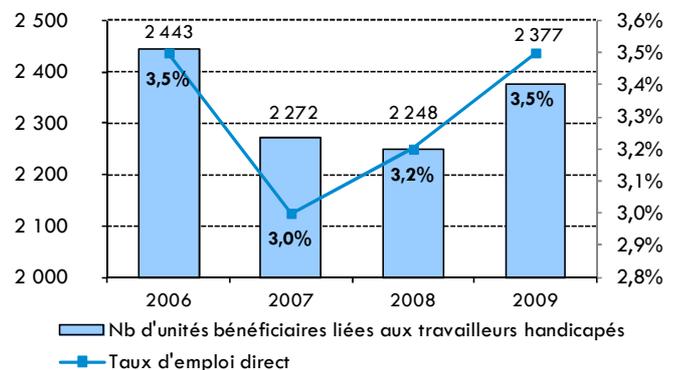
Dans le secteur privé en 2009, 2 749 personnes handicapées sont employées directement par les 939 établissements assujettis** du département. Elles représentent 2 377 unités après valorisation, soit un taux d'emploi direct* de 3,5% (3,1% au niveau régional).

L'effort d'embauche de travailleurs handicapés observé en 2008 s'est poursuivi en 2009 et a progressé de 16,1%. Cependant la progression de 0,3 point du taux d'emploi direct sur cette même période est à relativiser. En effet, celle-ci a été davantage impulsée par la diminution de l'effectif d'assujettissement (conséquence de la baisse générale des effectifs salariés enregistrée en 2009) que par la hausse de l'emploi direct.

De fait, on observe une diminution de 12,6% du montant collecté en 2010 par l'Agefiph au titre des déclarations 2009 qui s'élève à 3,3 millions d'euros (- 9,2% pour le régional).

En parallèle, l'Ain enregistre avec la Haute-Savoie, un des plus faibles taux d'emploi direct de personnes handicapées dans la fonction publique (hors éducation nationale) au 1^{er} janvier 2009 (3,6% contre 4,7% au niveau régional).

Graphique 5 : Evolution des unités bénéficiaires liées aux travailleurs handicapés et du taux d'emploi direct* dans l'Ain (secteur privé)



Source : DIRECCTE Rhône-Alpes, Déclarations obligatoires sur l'emploi des travailleurs handicapés - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.

* Taux d'emploi direct : valorisation des bénéficiaires employés/ effectif d'assujettissement. ** Assujetti : tout établissement employant au moins 20 salariés depuis 3 ans ou plus est a priori assujetti à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6% de son effectif total.

Le chômage

Attention, rupture dans les séries statistiques : En effet, depuis janvier 2010, la liste des personnes percevant l'AAH n'est plus transmise à Pôle Emploi, seuls les demandeurs d'emploi en situation de handicap (DETH) hors bénéficiaires de l'AAH seule sont pris en compte dans ce document. De ce fait, les publications 2010 et 2011 ne peuvent être comparées aux précédentes.

Par ailleurs, suite aux changements qui ont accompagné la mise en application de la loi du 11 février 2005, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap peut également être sous-estimé. Il convient donc de rester prudent quant à l'interprétation des chiffres sur les demandeurs d'emploi handicapés et de leurs évolutions.

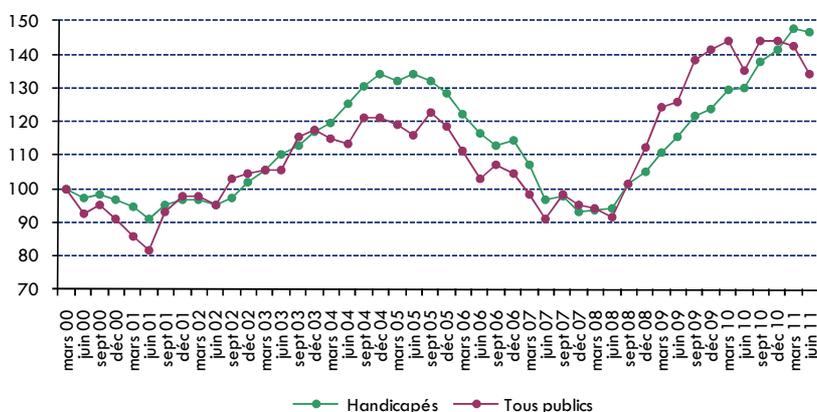
L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi

Tableau 3 : Répartition des demandeurs d'emploi selon la catégorie d'inscription dans l'Ain au 30 juin 2011

	Handicapés			Non handicapés			Tous public		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Catégorie A	1 933	67,4%	11,0%	15 637	52,1%	-4,3%	17 570	53,4%	-2,8%
Catégorie B	280	9,8%	27,3%	3 545	11,8%	7,4%	3 825	11,6%	8,6%
Catégorie C	339	11,8%	14,1%	5 749	19,1%	-1,1%	6 088	18,5%	-0,4%
Catégorie D	100	3,5%	12,4%	1 753	5,8%	-18,1%	1 853	5,6%	-16,9%
Catégorie E	214	7,5%	18,9%	3 351	11,2%	11,9%	3 565	10,8%	12,3%
Total	2 866	100%	13,4%	30 035	100%	-1,8%	32 901	100%	-0,7%

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2011 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes.
Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule.

Graphique 6 : Évolution trimestrielle de la demande d'emploi dans l'Ain (catégories A, B et C) (base 100 mars 2000)



Source : Pôle Emploi, DEFM Persée - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule - catégories A, B et C de la demande d'emploi. **Précaution de lecture :** Les tendances observées sur le graphique 6 ne permettent pas de tirer des conclusions pertinentes sur les évolutions trimestre par trimestre. Aussi, seule l'évolution générale des courbes (tendance de long terme) est analysable.

cap sont davantage touchés. Contrairement aux autres départements qui montrent un effet protecteur des travailleurs handicapés à court terme, le nombre de demandeurs handicapés a augmenté, dans le département de l'Ain, directement à partir du mois de juin 2008. Concernant l'évolution des demandeurs d'emploi tous publics, elle s'est depuis juin 2009 relativement stabilisée. La part des demandeurs d'emploi en situation de handicap (hors bénéficiaires de l'AAH seule) inscrits à Pôle Emploi en catégories A, B ou C représente 9,3% de la demande d'emploi tous publics du département, part plus élevée que pour les autres départements rhônalpins (7%).

Le taux de chômage localisé...

... équivaut au pourcentage de chômeurs au sein de la population active (actifs occupés ou personnes pourvues d'un emploi + chômeurs). La méthodologie d'estimation du chômage régional et départemental synthétise les informations de l'enquête emploi (chômage au sens BIT) et des DEFM (Pôle Emploi) de catégorie A seulement (personnes sans emploi, immédiatement disponibles, sans activité salariée ou non salariée et tennes d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi).

L'Ain au premier trimestre 2011 présente le taux de chômage le moins élevé de la région rhônalpine. Mais il affiche malgré tout une augmentation de 1,6 point depuis le 2^e trimestre 2008 contre une hausse de 1,8 point au niveau régional.

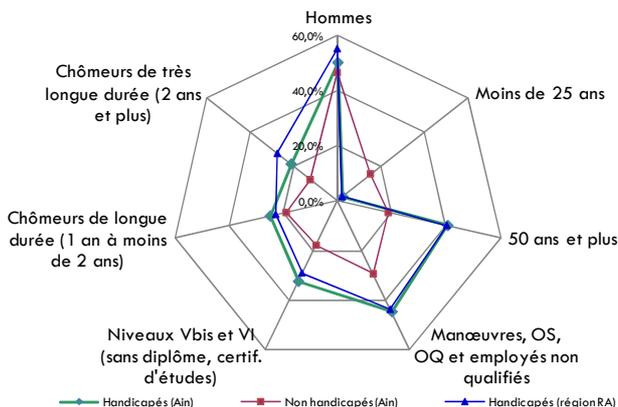
Les caractéristiques des demandeurs d'emploi

Comme au niveau régional, dans le département de l'Ain, ce sont les chômeurs de très longue durée qui enregistrent l'augmentation relative la plus importante (+29,4%) par rapport au 30 juin 2010, suivis des seniors (+9,4%).

Concernant le public handicapé, les augmentations les plus importantes concernent des demandeurs avec les mêmes caractéristiques que pour le tous publics puisque le nombre de demandeurs inscrits au chômage depuis plus de deux ans progresse (+28,1%), ainsi que le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap âgés de 50 ans et plus (+21,8%). Au sein de ce public, les personnes à la recherche d'un emploi qualifié, les femmes et les titulaires du bac ou plus ont également été plus fortement touchés (respectivement +14,4%, +15,2% et +29,8%).

Tableau 4 et graphique 7 : Principales caractéristiques des demandeurs d'emploi dans l'Ain au 30 juin 2011

	Handicapés		Non handicapés		Tous publics	
	Effectif	Evol. /12 mois	Effectif	Evol. /12 mois	Effectif	Evol. /12 mois
Homme	1 281	10,8%	11 561	-5,8%	12 842	-4,4%
Femme	1 271	15,2%	13 370	1,4%	14 641	2,5%
Moins de 25 ans	59	-11,9%	3 806	-7,7%	3 865	-7,8%
De 25 à 49 ans	1 461	8,6%	16 474	-3,0%	17 935	-2,1%
50 ans et plus	1 032	21,8%	4 651	7,0%	5 683	9,4%
Non qualifié	1 142	11,3%	7 326	-6,1%	8 468	-4,1%
Qualifié	1 410	14,4%	17 543	-0,4%	18 953	0,6%
Sans diplôme, certif. d'études	830	5,7%	4 426	-7,6%	5 256	-5,8%
CAP, BEP	1 217	12,2%	10 206	-4,2%	11 423	-2,7%
Bac et plus	505	29,8%	10 265	2,8%	10 770	3,8%
Moins de 6 mois de chômage	798	14,2%	11 078	1,3%	11 876	2,1%
6 mois à moins de 12 mois	572	12,4%	6 127	-4,4%	6 699	-3,1%
1 an à moins de 2 ans	635	1,8%	4 662	-18,9%	5 297	-16,9%
2 ans et plus	547	28,1%	3 064	29,7%	3 611	29,4%
Total	2 552	13,0%	24 931	-2,1%	27 483	-0,8%



Précision : Sont entendus par demandeurs d'emploi non qualifiés, les personnes ayant occupé précédemment un emploi de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié. A l'inverse, les postes dits qualifiés correspondent à un emploi d'ouvrier ou d'employé qualifié, d'agent de maîtrise ou technicien (A.M.T.) ou de cadre.

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2011 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

La répartition des 2 552 demandeurs d'emploi en situation de handicap (hors bénéficiaires de l'AAH seule) dans les 7 agences locales Pôle Emploi du département est inégale. Concernant les demandeurs d'emploi tous publics (handicapés et non handicapés), ils sont au 30 juin 2011, pour plus d'un tiers, accueillis au sein de l'agence de Bourg en Bresse. Compte tenu de l'importance de sa file active, c'est cette même agence qui montre l'évolution la plus importante du nombre de demandeurs en situation de handicap (+18,7%). A contrario, les agences de Trévoux, Méximieux et Saint Genis Pouilly n'accueillent qu'une faible part des demandeurs en situation de handicap (respectivement 7,9%, 9,6% et 9,1%).

Tableau 5 : Les agences locales Pôle Emploi dans l'Ain au 30 juin 2011

	Handicapés			Non handicapés		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Trévoux	202	7,9%	27,8%	2 327	9,3%	9,2%
Bourg en Bresse	976	38,2%	18,7%	7 520	30,2%	-5,8%
Méximieux	244	9,6%	20,2%	3 057	12,3%	9,8%
Ambérieu en Bugey	264	10,3%	11,4%	2 857	11,5%	5,3%
Oyonnax	381	14,9%	-1,3%	3 424	13,7%	-17,5%
Belley	252	9,9%	5,4%	1 986	8,0%	-5,2%
Saint Genis Pouilly	233	9,1%	8,9%	3 753	15,1%	4,5%
Total	2 552	100%	13,0%	24 924	100%	-2,1%

Précision : 7 demandeurs d'emploi, non handicapés, sont suivis dans le cadre de la Convention de Reclassement Professionnelle (CRP). Ils sont pris en charge par une équipe de reclassement personnalisé (couvrant un ou plusieurs bassins ou un département) et ne sont donc pas rattachés à une agence locale. C'est pourquoi ils n'apparaissent pas dans la ligne total du tableau 6.

Source : Pôle Emploi, DEFM Persée au 30/06/2011 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi hors bénéficiaires de l'AAH seule - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Les entrées et les sorties du chômage

Stable ou en baisse pour le public non handicapé, les entrées et les sorties du chômage pour les demandeurs handicapés ont augmentées entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011 (respectivement +10,2% et +17,9%). Concernant les personnes en situation de handicap (hors bénéficiaires de l'AAH seule), avec 1 093 entrées au chômage au premier semestre 2011, le département enregistre une hausse de 10,2% par rapport au premier semestre 2010 (+14,8% au niveau régional). Pour 80,4% des entrées au chômage il s'agit d'une réinscription (contre 71% pour les non handicapés). Comme pour l'ensemble de la Région, la part des entrées au chômage pour licenciement, et notamment « licenciements autres », est plus élevée pour la population handicapée (22,0%) que pour la population non handicapée (14,7%). Concernant les motifs de sorties, les « absences au contrôle », compte tenu de leur part importante, montrent une forte évolution (27,4%). Enfin, les radiations enregistrent la plus forte augmentation (+68,5% en un an), mais à relativiser compte tenu des faibles effectifs.

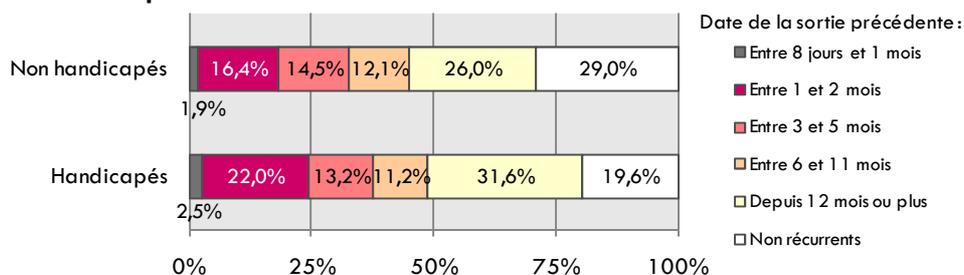
Tableau 6 : Les flux d'entrées au chômage selon le motif d'inscription dans l'Ain au premier semestre 2011

	Handicapés			Non handicapés		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Total licenciements	240	22,0%	14,8%	2 846	14,7%	-5,2%
Licenciements économiques	23	2,1%	4,5%	759	3,9%	-16,7%
Autres licenciements	217	19,9%	16,0%	2 087	10,8%	-0,1%
Rupture conventionnelle de contrat	32	2,9%	45,5%	1 197	6,2%	19,0%
Démission	17	1,6%	-19,0%	772	4,0%	-1,4%
Fin de contrat	183	16,7%	28,0%	4 299	22,2%	4,8%
Fin de mission d'intérim	50	4,6%	-2,0%	2 560	13,2%	17,2%
Première entrée	5	0,5%	-16,7%	581	3,0%	-14,7%
Reprise d'activité	177	16,2%	14,2%	1 285	6,6%	-16,4%
Autres	389	35,6%	1,0%	5 837	30,1%	-15,7%
Total	1 093	100%	10,2%	19 377	100%	-4,2%

Source : Pôle Emploi, DEE Persée premiers semestres 2010 et 2011 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Précisions : Selon le droit du travail, les licenciements non économiques (« autres licenciements » dans le tableau) sont dus, soit à un motif disciplinaire (faute du salarié), soit à un motif non disciplinaire ; ce dernier nous intéresse plus particulièrement puisque, outre une modification substantielle d'un élément du contrat de travail refusée par le salarié et la perte de confiance, il comprend l'inaptitude physique constatée par le Médecin du Travail. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site officiel de l'administration française : www.service-public.fr.

Graphique 8 : Récurrence du chômage, répartition des entrées à Pôle emploi selon la date de sortie antérieure dans l'Ain au premier semestre 2011



Source : Pôle Emploi, DEE Persée premier semestre 2011 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Note de lecture : Pour les personnes en situation de handicap, 80,4% des entrées à Pôle Emploi sont des ré-inscriptions contre 71,0% pour les demandeurs non bénéficiaires. 22,0% de ces entrées interviennent suite à une sortie qui a eu lieu entre 1 et 2 mois auparavant, contre 16,4% pour les personnes non handicapées.

Tableau 7 : Les flux de sorties du chômage selon le motif dans l'Ain au premier semestre 2011

	Handicapés			Non handicapés		
	Effectif	%	Evol. /12 mois	Effectif	%	Evol. /12 mois
Reprise d'emploi	350	26,8%	35,1%	6 983	33,2%	11,5%
Entrée en stage	69	5,3%	-35,5%	646	3,1%	-22,1%
Arrêt maladie	170	13,0%	25,0%	1 112	5,3%	-2,3%
Dispense	7	0,5%	-68,2%	106	0,5%	-52,3%
Autres arrêts	37	2,8%	-22,9%	517	2,5%	-5,3%
Total arrêts de recherche	214	16,4%	3,9%	1 735	8,2%	-9,0%
Changement d'agence	38	2,9%	31,0%	627	3,0%	-4,7%
Absence au contrôle	433	33,2%	27,4%	7 997	38,0%	0,9%
Radiation	123	9,4%	68,5%	1 719	8,2%	8,2%
Autres cas	79	6,0%	-16,0%	1 344	6,4%	-21,9%
Total	1 306	100%	17,9%	21 051	100%	0,8%

Source : Pôle Emploi, DES Persée premiers semestres 2009 et 2010 - Traitement : CRDI Rhône-Alpes - Champ : Bénéficiaires de l'obligation d'emploi **hors bénéficiaires de l'AAH seule** - catégories A, B et C de la demande d'emploi.

Cette publication semestrielle « Somme toute » est un document développé au niveau régional et départemental à l'attention des professionnels de l'emploi et de l'insertion des personnes en situation de handicap. Elle a été réalisée au CRDI Rhône-Alpes – Pôle Observatoire par Sandrine VANDELDE, Chargée d'études statistiques et Claire PUTAUD, Responsable de l'Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées.

Date de mise en ligne : Octobre 2011.

Définitions :

Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie A : personnes sans emploi.

Catégorie B : personnes ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : personnes ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

Catégorie D : personnes sans emploi, en stage, en formation, en arrêt maladie...

Catégorie E : personnes en emploi (par ex. : bénéficiaires de contrats aidés).

Pour plus d'information...

INSEE Rhône-Alpes Conjoncture

Note de conjoncture n°15, juillet 2011 - « Quelques incertitudes freinent encore la reprise ». Synthèse conjoncturelle du premier trimestre 2011. Publication téléchargeable sur www.insee.fr

Pôle emploi et le Crédoc

Enquête Besoins en Main-d'Œuvre 2011

Chambre de commerce et d'industrie Rhône-Alpes

Les chiffres clés de l'Ain, édition 2010-2011. Publication téléchargeable sur www.rhone-alpes.cci.fr

Observatoire de l'emploi des personnes en situation de handicap - CRDI Rhône-Alpes

L'emploi des travailleurs handicapés dans les trois fonctions publiques en Rhône-Alpes - Etat des lieux, données FIPHP et CRDI RA - déclarations 2010, effectifs au 1^{er} janvier 2009.

Statistiques de l'emploi salarié - Pôle emploi Rhône-Alpes

Repères & Analyses Ain, emploi salarié, 4^{ème} trimestre 2010. Publication téléchargeable sur www.emploi-rhonealpes.fr

Pour plus d'informations sur l'insertion, la formation et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, nous vous invitons à consulter nos publications sur le site www.handiplace.org à la rubrique *Publications* de l'Observatoire.

Vous y trouverez diverses *études* et *périodiques* dont le **Tableau de Bord annuel** de l'Observatoire qui regroupe les principaux indicateurs chiffrés relatifs à l'emploi et à l'insertion professionnelle des personnes handicapées en Rhône-Alpes.



CENTRE DE RESSOURCES.
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'INFORMATIONS
POUR L'EMPLOI
DES PERSONNES HANDICAPÉES

CRDI Rhône-Alpes

Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées

35, rue Georges Bonnet

26000 Valence

Tél. : 04 75 78 34 57 (ligne directe observatoire)

06 89 15 18 65 (portable)

Fax : 04 75 78 36 33

E-mail : observatoire@handiplace.org



Rejoignez-nous sur <http://emploi.handiplace.org>, notre plate-forme d'échange d'offres d'emploi/ stages et de candidatures de personnes reconnues travailleurs handicapés. Service gratuit et personnalisable.